

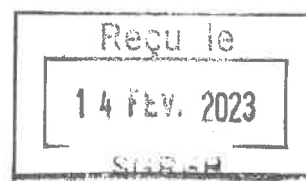
Département de l'Eure-et-Loir

---

Commune de Dreux

---

**Demande de permis de construire  
d'une centrale photovoltaïque au sol  
Zone d'activité économique des Châtelets  
Rue des Osmeaux**



**Enquête publique  
19 décembre 2022 au 20 janvier 2023**

**RAPPORT D'ENQUÊTE**



**Conclusions motivées**

Patrick Chenevrel  
Commissaire enquêteur

Désigné le 2 novembre 2022  
par décision de la Présidente du Tribunal Administratif d'Orléans  
N° E22000138/45



# 1 • R A P P O R T

## A – GENERALITES

---

### 1 – Préambule

La commune de Dreux, 31 000 habitants, est située dans le nord du département de l'Eure-et-Loir, entre les Yvelines et la Normandie, à 45 minutes de Paris. Elle fait partie de la l'agglomération du Pays de Dreux.

La société SAS GEDIA PRODUCTION a déposé une demande de permis de construire une centrale photovoltaïque au sol dans la zone d'activité économique des Châtelets, rue des Osmeaux, en sortie Nord-Est de la ville de Dreux, le long de la vallée de la Blaise.

Le dossier soumis à l'enquête publique a été réalisé par le bureau d'études CVE GROUP.

### 2 – Objet de la présente enquête

Conformément aux codes de l'Environnement et de l'Urbanisme (voir détail et références dans l'arrêté préfectoral (Annexe 1) le Préfet de l'Eure-et-Loir a soumis à enquête publique préalable la demande de permis de construire la centrale photovoltaïque.

### 3– Cadre juridique

L'enquête s'est déroulée en application :

- – du code de l'environnement
- – du code de l'urbanisme
- – de l'instruction du dossier de demande de permis de construire déposée le 17 mars 2022 en mairie de Dreux par la société SAS GEDIA PRODUCTION
- – du PLU communal modifié et approuvé en 2021
- – de la décision n°E 22000138/45 en date du 2 novembre 2022 notifiée par Madame la Présidente du Tribunal Administratif d'Orléans désignant le commissaire enquêteur
- – de l'arrêté préfectoral en date du 21 novembre 2022 prescrivant une enquête publique préalable à la demande de permis de construire

### 4 – Présentation succincte du projet

Le projet consiste en la création de modules photovoltaïques de 30 000 m<sup>2</sup> sur trois terrains non connexes de part et d'autre de la RD 21.4, d'une emprise totale de 6,6 ha et d'une puissance d'environ 6 MWc. Ces terrains se trouvent en zone Uxi du PLU : ce sont des friches herbacées.

## 5 – Composition du dossier d'enquête

- Demande de permis de construire déposée le 17 mars 2022 en mairie de Dreux.
- Arrêté préfectoral du 21/11/22 prescrivant l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet de création d'une centrale photovoltaïque (Annexe 1)
- Avis d'enquête publique (Annexe 2).
- Avis du maire de Dreux en date du 13/09/22 concernant le permis de construire.
- Avis délibéré de la Mission régionale d'autorité environnementale Centre-Val-de-Loire (MRAe) en date du 24 juin 2022
- Mémoire de réponse de Gedia Production, demandeur, à l'avis de la MRAe en date du 11/07/2022
- Avis du SDIS en date du 29 avril 2022
- Avis du Conseil Départemental en date du 20 avril 2022
- Etude d'impact sur l'environnement et la santé : résumé non technique - novembre 2021 (32 pages)
- Dossier de Permis de construire :
  - PC1 – situation/cadastre/localisation
  - PC2 – plan masse
  - PC3 – coupes et façades
  - PC4 – vue aérienne + sommaire
  - PC5 – relevé géomètre (absent)
  - PC6 - insertions
  - PC7 - Environnement lointain
  - Annexe PC4 : notice explicative (7 pages)
  - PC11- Etude d'impact sur l'environnement et la santé (138 pages A3) + annexes (61 pages A3) – photomontage : 2Br, - conception/réalisation : CVE + GEDIA, - diagnostic écologique/analyse paysagère : TAUW, - architecte : Nicolas Veyer, étude hydraulique : HTV

## **B – ORGANISATION ET DEROULEMENT DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE**

### **1 – Réunions préliminaires**

- Le commissaire enquêteur a rencontré le 15 novembre 2022 à la DDT Madame Sophie Le Cain, organisatrice de l'enquête. Cette entrevue a permis de définir le calendrier et le déroulement de l'enquête, de préciser le contenu des arrêtés et avis à faire paraître, les dates et heures de permanence et de faire le point sur le contenu du dossier d'enquête. Un dossier complet lui a été remis.
- Le commissaire enquêteur a été convié à une seconde rencontre à la DDT le 28 novembre 2022 avec Madame Sophie Le Cain et Madame Cathy Monfort, responsable environnement urbanisme, pour les dernières précisions et mises au point.
- Le commissaire enquêteur est allé à la mairie de Dreux le 16 décembre en compagnie de Monsieur Matthieu Hinfray, responsable développement au sein du bureau d'étude CVE pour s'assurer que le dispositif d'enquête était bien en place et pour visiter ensuite les terrains d'emprise.

### **2 – Information du public**

La publicité a été faite conformément aux textes en vigueur.

- Publication dans deux journaux d'annonces légales (Annexe 5)
  - Echo républicain : le 3 décembre et le 23 décembre 2022
  - Horizons : le 2 décembre et le 23 décembre 2022
- Affichage de l'avis d'enquête publique sur le panneau d'affichage de la mairie et autres lieux publics, voir certificat annexe 4.
- Affichage de l'avis d'enquête sur trois panneaux disposés en clôture des terrains d'emprise

### **3 - Climat et déroulement de l'enquête**

Conformément aux dispositions de l'arrêté préfectoral l'enquête s'est déroulée du lundi 19 décembre 2022 à 9 heures au vendredi 20 janvier 2023, sans incident.

Le commissaire enquêteur s'est tenu à la disposition du public pendant les trois permanences prévues en mairie, soit le lundi 19 décembre 2022 de 9 h à 12 h, le mardi 10 janvier 2023 de 14 h à 17 h et le vendredi 20 janvier 2023 de 14 h à 17 h.

En dehors des permanences le public a pu consulter le dossier d'enquête et déposer ses observations soit sur le registre mis à disposition en mairie aux heures d'ouverture, soit par courriel à l'adresse électronique suivante : [ddt-consultations-publiques@eure-et-loir.gouv.fr](mailto:ddt-consultations-publiques@eure-et-loir.gouv.fr), soit par courrier en mairie à l'attention du Monsieur le commissaire enquêteur.

Pendant toute la durée de l'enquête le dossier était également consultable sur les sites internet suivants : [www.eure-et-loir.gouv.fr/Politiques-publiques/Enquetes-Publiques-et-consultation-du-public](http://www.eure-et-loir.gouv.fr/Politiques-publiques/Enquetes-Publiques-et-consultation-du-public) et [www.projets-environnement.gouv.fr](http://www.projets-environnement.gouv.fr) (en saisissant le numéro 10473191 dans la barre de recherche)

Aucune personne n'est venue rencontrer le commissaire enquêteur durant ses permanences.  
Le registre n'a recueilli aucune observation.  
Un seul courrier a été envoyé par courriel au commissaire enquêteur.

L'ensemble de ces éléments a fait l'objet d'un procès-verbal de synthèse (Annexe 3) établi par le commissaire enquêteur qui l'a transmis le 26 janvier à Monsieur Matthieu Hinfray, responsable développement de projets pour CVE GROUP. Le procès verbal ne posait aucune question. Le porteur du projet en a pris connaissance, l'a renvoyé dûment signé au commissaire enquêteur et n'a pas produit de mémoire en réponse.

#### **4 – Clôture de l'enquête**

Le registre a été clôturé par le commissaire enquêteur à la fin de l'enquête, soit le 20 janvier 2023 à 17 h. Le courrier reçu est annexé au registre.

## **C – DESCRIPTION DU PROJET ET AVIS DES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIEES**

### **1 – Objectifs du projet**

Le projet vise à produire de l'électricité à partir du rayonnement solaire. Il concourt à lutter contre le réchauffement climatique et à développer des énergies renouvelables tout en évitant la consommation d'espaces naturels et agricoles. Il concourt à atteindre l'objectif national de porter la part des énergies renouvelables à 27 % d'ici 2030 en cohérence avec le Srdet Centre Val-de-Loire.

La production envisagée est de l'ordre de 4 700 MWh/an.

### **2 – Analyse du dossier soumis à l'enquête publique**

Le dossier du projet de création d'une centrale photovoltaïque au sol à Dreux est complet. Il comprend toutes les pièces réglementaires ainsi que les avis et observations des Personnes Publiques Associées.

Les pièces du dossier de permis de construire exposent clairement tous les aspects du projet :

- par des pièces graphiques qui décrivent sa forme et son implantation conformes au règlement de la zone Uxi du PLU
- par le traitement des clôtures avec plantation de haies
- par la qualité des photos du site retenu

et l'étude d'impact traite toutes les questions liées à l'environnement et à la santé, en particulier :

- les mesures prises pour que les panneaux solaires soient positionnés au dessus des cotes de référence d'inondation notifiées dans le PPRI de la Blaise
- les mesures préservant la biodiversité

### **3 – Résultat de la consultation des Personnes Publiques Associées au projet de création de la centrale**

- Avis du Service Urbanisme de la Direction Départementale des Territoires
- Avis du SDIS assorti de diverses consignes et recommandations
- Avis du Maire de Dreux
- Avis délibéré de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale Centre Val de Loire :  
Tout en reconnaissant que « *L'étude d'impact évalue de manière proportionnée et satisfaisante les enjeux liés au projet et son implantation y est correctement analysée* » l'autorité environnementale émet toutefois deux recommandations :
  - 1 - justifier davantage la compatibilité du projet avec le plan local d'urbanisme de Dreux
  - 2 - compléter le bilan carbone en prenant en compte l'ensemble des étapes du cycle de vie

#### **4 – Mémoire en réponse à l'avis de la MRAe**

Le maître d'ouvrage apporte des précisions et explications en réponse aux deux recommandations de l'autorité environnementale :

- 1 – Il affirme que « le projet est compatible avec le zonage et le règlement du PLU et l'ensemble des prescriptions du PLU sont respectées ».
- 2 – Il précise les modalités actuelles de chiffrage du cycle de vie, soit TIC inférieur ou égal à 20 gCO<sub>2</sub>/kWh sur un projet de panneaux solaires et le temps de retour carbone estimé à 16 ans.

Il ajoute que la centrale permettra de couvrir les besoins annuels d'environ 1 223 foyers.

## **D – COMMENTAIRE ET SYNTHÈSE GÉNÉRALE DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR**

---

Personne n'est venu consulter le dossier d'enquête du projet de création de la centrale photovoltaïque et aucune opposition ne s'est manifestée.

Le dossier est complet et cohérent.

Un seul courrier a été adressé au commissaire enquêteur sans rapport direct avec l'enquête : il s'agit du chef de service commercial Eolien et Solaire de l'entreprise COLAS FRANCE qui soutient le projet et propose ses services. (courrier annexé au registre d'enquête).

Aucun élément ne remet donc en cause ni le projet de création de la centrale photovoltaïque ni le bon déroulement de l'enquête publique.

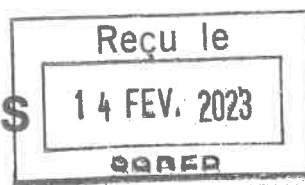
Fait à Chartres le 9 février 2023



Patrick Chenevrel  
Commissaire enquêteur



## 2 • CONCLUSIONS MOTIVEES



Le projet soumis à enquête publique est relatif à la construction d'une centrale photovoltaïque au sol au cœur de la zone économique des Châtelets de la commune de Dreux.

### Récapitulatif

#### • Régularité de la procédure et déroulement de l'enquête

- Le commissaire enquêteur désigné par la Présidente du Tribunal Administratif d'Orléans a rencontré deux fois les services de la DDT pour fixer les modalités du déroulement de l'enquête, les dates d'ouverture et de clôture (19 décembre 2022 au 20 janvier 2023) et les dates et heures des trois permanences.
- Il a visité le site d'implantation de la centrale en présence du responsable développement du projet, monsieur Hinfray de CVE GROUP.
- Le dossier d'enquête mis à la disposition du public en mairie est complet. La publicité relative à l'enquête a respecté la réglementation : parutions de l'avis d'enquête publique dans deux journaux locaux d'annonces légales et affichage en différents lieux visibles depuis l'espace public.
- L'information a également été insérée sur le site internet de la Préfecture. En plus du dossier d'enquête, un registre a été mis à la disposition du public en mairie pendant les permanences et aux heures d'ouverture.
- La participation du public a été inexistante.
- Après une première analyse du déroulement de l'enquête, le commissaire enquêteur a transmis au porteur de projet un procès-verbal de synthèse le 26 janvier 2023.

#### • Contenu et cohérence du dossier

Le projet de construction de la centrale photovoltaïque au sol est conforme aux textes en vigueur et traduit correctement les objectifs de production d'électricité renouvelable.

#### • Observations du public

Aucune personne n'est venue rencontrer le commissaire enquêteur pendant les permanences, aucune observation n'a été portée au registre et un seul courrier hors sujet a été envoyé au commissaire enquêteur.

## Avis du commissaire enquêteur

---

Je soussigné, Patrick Chenevrel, désigné en qualité de commissaire enquêteur par la Présidente du Tribunal Administratif d'Orléans,

Vu le Code de l'Urbanisme et le Code de l'Environnement,

Vu les autres textes de loi en vigueur et l'arrêté préfectoral en date du 21 novembre 2022 soumettent la demande de permis de construire à enquête publique et définissant ses modalités,

Vu les pièces du dossier soumis à l'enquête publique,

### Constata :

Le dossier soumis à l'enquête est complet et cohérent,

La publicité a été faite conformément aux obligations légales.

L'enquête s'est déroulée dans de bonnes conditions, comme prévue et sans incident,

Le projet traduit correctement les objectifs de la Commune et de la société GEDIA à savoir produire de l'énergie électrique renouvelable pour alimenter le secteur,

Le projet est compatible avec le PLU de Dreux et le PPRI de la Blaise,

Le projet préserve les zones végétalisées du site et s'insère dans le paysage par la plantation de haies arbustives en périphérie,

### Considère :

Le maire de Dreux est favorable au projet.

Les différentes Personnes Publiques Associées ont rendu des avis favorables.

L'étude d'impact est complète et n'a pas révélé d'impacts nuisibles notables.

Le porteur de projet a apporté des précisions et explications claires et satisfaisantes en réponse aux demandes de la MRAe.

L'absence d'observation du public ne remet pas en cause la globalité du projet.

Les terrains d'emprise du projet sont délaissés et impropres à la construction de bâtiment du fait des risques d'inondation. L'implantation d'une centrale photovoltaïque sur ce site me paraît être une bonne affectation, d'autant que le projet est réversible.

**Emets en conséquence un avis favorable sur le projet de construction d'une centrale photovoltaïque au sol dans la zone d'activité économique des Chatelêts à Dreux**

Fait à Chartres, le 10 février 2023



Patrick Chenevrel, commissaire enquêteur

## 3 • ANNEXES

- 1 - Arrêté préfectoral prescrivant l'ouverture d'une enquête publique préalable portant sur le projet de construction d'une centrale photovoltaïque au sol dans la zone d'activité économique des Châtelets sur le territoire de la commune de Dreux.
- 2 - Avis d'enquête publique
- 3 – Procès-verbal de synthèse
- 4 - Certificat d'affichage
- 5 – Copies publications de l'avis dans l'Echo Républicain et Horizon



## ARRÊTÉ

**PRESCRIVANT l'ouverture d'une enquête publique préalable à la demande de permis de construire d'une centrale photovoltaïque au sol dans la zone d'activité économique des châtelets, rue des osmeaux, sur le territoire de la commune de Dreux**

**Le Préfet d'Eure-et-Loir,  
Chevalier de la légion d'honneur,  
Officier de l'ordre national du mérite,**

**VU** le Code de l'environnement et notamment ses articles L.122-1 à L.122-3-4, L.123-1 à L.123-18, R. 122-2 à R.122-14, R.123-1 à R.123-27 ;

**VU** le Code de l'urbanisme et notamment l'article R.423-57 ;

**VU** l'arrêté ministériel du 9 septembre 2021 relatif à l'affichage des avis d'enquête publique, de participation du public par voie électronique et de concertation préalable ainsi que des déclarations d'intention prévues par le Code de l'environnement ;

**VU** le décret du 22 juillet 2022, portant nomination de Monsieur Yann GERARD, Secrétaire Général de la Préfecture d'Eure-et-loir ;

**VU** l'arrêté préfectoral n°40-2022 du 23 septembre 2022, portant délégation de signature au profit de Monsieur Yann GERARD, Secrétaire Général de la Préfecture d'Eure-et-loir ;

**VU** la demande de permis de construire n°028 134 22 00020 présentée par la société GEDIA PRODUCTION, déposée en mairie de Dreux, le 17 mars 2022, concernant le projet de création d'une centrale photovoltaïque au sol ;

**VU** l'étude d'impact et son résumé non technique pour l'ensemble du projet ,

**VU** l'avis du 24 juin 2022 de la Mission Régionale d'Autorité environnementale Centre-Val de Loire N°2022-3634 et le mémoire du porteur de projet en réponse à l'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale Centre-Val de Loire ;

**VU** la liste départementale d'aptitude aux fonctions de commissaire-enquêteur pour l'année 2022 ,

**VU** la décision n°E22000138 / 45 du Tribunal Administratif d'Orléans du 2 novembre 2022 portant désignation d'un commissaire-enquêteur ;

VU les avis des services consultés dans le cadre de l'instruction du permis de construire :

- Avis du 20 avril 2022 du Conseil départemental en tant que gestionnaire de voirie sur le permis de construire déposé sur la commune de Dreux
- Avis du 29 avril 2022 du Service Départemental d'Incendie et de Secours
- Avis du 13 septembre 2022 de Monsieur le Maire de la commune de Dreux sur le permis de construire PC 028 134 22 00020

**CONSIDERANT** que cette installation est soumise à délivrance d'un permis de construire au nom de l'Etat ;

**CONSIDERANT** qu'il y a lieu de soumettre les demandes aux formalités d'enquête publique prescrites par les textes visés ci-dessus ,

Sur proposition du Secrétaire Général de la Préfecture d'Eure-et-Loir ,

## **ARRÊTE**

### **ARTICLE 1 : MOTIFS DE L'ENQUETE ET RESPONSABLE DU PROJET**

Il est procédé à une enquête publique, dans les formes prescrites aux articles R.123-1 à R.123-27 du Code de l'environnement et à l'article R.423-57 du Code de l'urbanisme, relative au projet de création d'une centrale photovoltaïque au sol déposé par SAS GEDIA PRODUCTION (7, rue des fontaines – 28100 DREUX), sur la commune de Dreux, et préalable à la demande de permis de construire.

Le projet consiste en la création de modules photovoltaïques (emprise du projet : 6,6 ha ; surface des modules : 30 000 m<sup>2</sup> , puissance : 6 MWc environ), de deux postes de transformation et postes de livraison sur pilotis, d'un poste de transformation seul sur pilotis et un poste de livraison seul sur pilotis.

A cette fin, le dossier comprend une demande de permis de construire, une étude d'impact, un résumé non technique, l'avis de l'Autorité environnementale, le mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité environnementale conformément à l'article R.123-6 du Code de l'environnement ainsi que les avis des services consultés dans le cadre de l'instruction du dossier de demande de permis de construire.

A l'issue de la procédure réglementaire, Madame le Préfet d'Eure-et-Loir est l'autorité compétente pour prendre la décision sur la demande de permis de construire.

### **ARTICLE 2 : COMMUNE CONCERNEE**

La commune concernée par cette enquête est : Dreux.

### **ARTICLE 3 : PUBLICITE DE L'ENQUETE PUBLIQUE**

Quinze jours au moins avant le début de l'enquête, et pendant toute la durée de celle-ci, Monsieur le Maire de la commune de Dreux publie un avis d'enquête publique par voie d'affiches et par tout autre procédé en usage dans la commune.

Cet affichage fera l'objet d'un certificat établi par Monsieur le Maire et sera adressé à la Préfecture d'Eure-et-Loir (Direction Départementale des Territoires) au terme de la durée de l'enquête.

Un avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête sera, par les soins de Madame le Préfet d'Eure-et-Loir et aux frais du responsable du projet, inséré en caractères apparents dans deux journaux diffusés dans le département d'Eure-et-Loir, quinze jours au moins avant le début de l'enquête et rappelé dans les huit premiers jours de celle-ci.

Tous les frais de publicité ainsi que le paiement des vacations et le remboursement des frais engagés par le commissaire-enquêteur sont à la charge du responsable du projet.

L'avis d'enquête sera publié sur le site internet des services de l'Etat d'Eure-et-Loir :

[www.eure-et-loir.gouv.fr/Politiques-publiques/Enquetes-Publiques-et-consultation-du-public](http://www.eure-et-loir.gouv.fr/Politiques-publiques/Enquetes-Publiques-et-consultation-du-public).

Enfin, dans les mêmes conditions de délai et de durée, le responsable du projet procède à l'affichage du même avis sur les lieux prévus pour la réalisation du projet. Ces affiches devront être visibles et lisibles de la voie publique et être conformes aux caractéristiques et dimensions fixées par l'arrêté du 9 septembre 2021 du Ministre de la Transition Ecologique.

#### **ARTICLE 4 : DESIGNATION DU COMMISSAIRE-ENQUETEUR**

Le commissaire-enquêteur suivant a été désigné pour diligenter l'enquête : Monsieur Patrick CHENEVREL, architecte en retraite.

#### **ARTICLE 5 : MISE A DISPOSITION DU DOSSIER D'ENQUETE**

Le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête au format papier, aux jours et heures habituels d'ouverture du Guichet Unique de Dreux (18 rue des Gaults - 28100 DREUX) du lundi 19 décembre 2022 (9h00) au vendredi 20 janvier 2023 (17h00), soit 33 jours consécutifs.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la Direction Départementale des Territoires ou le consulter sur les sites internet suivants : [www.eure-et-loir.gouv.fr](http://www.eure-et-loir.gouv.fr) et [www.projets-environnement.gouv.fr](http://www.projets-environnement.gouv.fr) (saisir le numéro 10473191 dans la barre de recherche).

Le dossier d'enquête publique est également consultable sur un poste informatique aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie de Dreux, siège de l'enquête.

#### **ARTICLE 6 : DEPOT DES OBSERVATIONS DU PUBLIC**

Pendant la durée de l'enquête, les observations, propositions et contre-propositions peuvent être

- Consignées directement sur le registre d'enquête, côté et paraphé par le commissaire-enquêteur, mis à disposition, aux jours et heures habituels d'ouverture du Guichet Unique de Dreux (18 rue des Gaults - 28100 DREUX) ;

- Adressées par voie postale, à l'attention du commissaire-enquêteur, à la mairie de Dreux (Service urbanisme 2 rue de Châteaudun - 28100 DREUX) ou par courriel : [ddt-consultations-publiques@eure-et-loir.gouv.fr](mailto:ddt-consultations-publiques@eure-et-loir.gouv.fr).

Les observations adressées par courrier et par courriel seront tenues à disposition du public dans le registre présent au Guichet Unique de Dreux. Les observations adressées par courriel sont également accessibles sur le site internet : [www.eure-et-loir.gouv.fr](http://www.eure-et-loir.gouv.fr).

Le commissaire-enquêteur recevra les observations du public à la mairie de Dreux (2 rue de Châteaudun - 28100 DREUX) aux dates suivantes :

- Lundi 19 décembre 2022 de 9h00 à 12h00 ;
- Mardi 10 janvier 2023 de 14h00 à 17h00 ;
- Vendredi 20 janvier 2023 de 14h00 à 17h00.

#### **ARTICLE 7 : DEMANDE D'INFORMATIONS TECHNIQUES**

Les informations techniques relatives au projet peuvent être demandées auprès de Monsieur Matthieu HINFRAY, Responsable Développement de projets, CVE GROUP, à l'adresse électronique suivante : [matthieu.hinfray@cvegroupp.com](mailto:matthieu.hinfray@cvegroupp.com)

#### **ARTICLE 8 : CLOTURE DE L'ENQUETE PUBLIQUE**

À l'expiration du délai d'enquête, Monsieur le Maire de Dreux transmet sans délai le registre d'enquête et les documents annexés au commissaire-enquêteur. Le registre d'enquête est clos et signé par le commissaire-enquêteur.

Dès réception du registre d'enquête et des documents annexés, le commissaire-enquêteur rencontre, dans la huitaine, le responsable du projet et lui communique les observations écrites et orales consignées dans un procès-verbal de synthèse. Ce dernier dispose d'un délai de quinze jours pour produire ses observations éventuelles.



## **ARTICLE 9 : RAPPORT DU COMMISSAIRE-ENQUETEUR**

À l'issue de cette procédure, le commissaire-enquêteur établit un rapport qui relate le déroulement de l'enquête et examine les observations recueillies.

Le commissaire-enquêteur transmet à la Préfecture (Direction Départementale des Territoires), dans un délai de trente jours à compter de la clôture de l'enquête, le registre d'enquête accompagné de son rapport et de ses conclusions motivées.

La Préfecture (Direction Départementale des Territoires) adresse, dès la réception, copie du rapport et des conclusions au responsable du projet et à la mairie de Dreux.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public au Guichet unique de Dreux, en Préfecture d'Eure-et-Loir et sur le site internet [www.eure-et-loir.gouv.fr](http://www.eure-et-loir.gouv.fr), pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

## **ARTICLE 10 : EXECUTION**

Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture d'Eure-et-Loir, Monsieur le Directeur Départemental des Territoires d'Eure-et-Loir, Monsieur le Maire de Dreux, le commissaire-enquêteur sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Chartres, le

**21 NOV. 2022**

~~Le Préfet,~~  
Pour le Préfet,  
Le Secrétaire Général

  
Yann GERARD





# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**Lundi 19 décembre 2022 (9h00) au vendredi 20 janvier 2023 (17h00)**

## **Projet de création d'une centrale photovoltaïque au sol dans la zone d'activité économique des châtelets, rue des osmeaux, sur le territoire de la commune de Dreux**

Par arrêté du 21 novembre 2022, M<sup>me</sup> le Préfet d'Eure-et-Loir a prescrit l'ouverture d'une enquête publique (33 jours consécutifs) relative au projet de création d'une centrale photovoltaïque au sol dans la zone d'activité économique des châtelets, rue des osmeaux, sur le territoire de la commune de Dreux, déposé par la société SAS GEDIA PRODUCTION (7, rue des fontaines - 28100 DREUX), et préalable à la demande de permis de construire. La commune concernée est : DREUX. Le projet consiste en la création de modules photovoltaïques (emprise du projet : 6,6 ha ; surface des modules : 30 000 m<sup>2</sup>, puissance : 6 MWc environ), de deux postes de transformation et postes de livraison sur pilotis, d'un poste de transformation seul sur pilotis et un poste de livraison seul sur pilotis. Le dossier comprend une demande de permis de construire, une étude d'impact, un résumé non technique, l'avis de l'Autorité environnementale, le mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité environnementale conformément à l'article R.123-6 du Code de l'environnement ainsi que les avis des services consultés dans le cadre de l'instruction du dossier de demande de permis de construire.

*Le Guichet Unique de Dreux est situé : 18 rue des Gaults et la Mairie de Dreux : 2 rue de Châteaudun.*

### **Le dossier d'enquête est consultable :**

- sur support papier aux jours et heures habituels d'ouverture du Guichet Unique de Dreux
- en version électronique sur les sites internet suivants : [www.eure-et-loir.gouv.fr/Politiques-publiques/Enquetes-Publiques-et-consultation-du-public](http://www.eure-et-loir.gouv.fr/Politiques-publiques/Enquetes-Publiques-et-consultation-du-public) et [www.projets-environnement.gouv.fr](http://www.projets-environnement.gouv.fr) (saisir le numéro 10473191 dans la barre de recherche)
- depuis un poste informatique aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie de Dreux
- toute personne, peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier auprès de la Direction Départementale des Territoires.

### **Pendant la durée de l'enquête, les observations, propositions peuvent être :**

- consignées directement sur le registre d'enquête, côté et paraphé par le commissaire-enquêteur, mis à disposition, aux jours et heures habituels d'ouverture du Guichet Unique de Dreux
- adressées par voie postale, à l'attention du commissaire-enquêteur, à la mairie de Dreux (Service urbanisme)
- adressées par courriel à l'adresse électronique suivante : [ddt-consultations-publiques@eure-et-loir.gouv.fr](mailto:ddt-consultations-publiques@eure-et-loir.gouv.fr)
- recueillies par le commissaire-enquêteur, M. Patrick CHENEVREL, architecte en retraite, aux dates et heures suivantes à la mairie de Dreux, siège de l'enquête :

**Lundi 19 décembre 2022 de 9h00 à 12h00**

**Mardi 10 janvier 2023 de 14h00 à 17h00**

**Vendredi 20 janvier 2023 de 14h00 à 17h00**

Les observations adressées par courrier et par courriel seront tenues à disposition du public dans le registre présent au Guichet Unique de Dreux. Les observations adressées par courriel sont également accessibles sur le site internet [www.eure-et-loir.gouv.fr/Politiques-publiques/Enquetes-Publiques-et-consultation-du-public](http://www.eure-et-loir.gouv.fr/Politiques-publiques/Enquetes-Publiques-et-consultation-du-public). Les informations techniques relatives au projet peuvent être demandées auprès de M. Matthieu HINFRAY, Responsable Développement de projets, CVE GROUP, à l'adresse électronique suivante : [matthieu.hinfray@cvegroup.com](mailto:matthieu.hinfray@cvegroup.com). Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur transmis dans un délai de trente jours à compter de la clôture de l'enquête, seront tenus à la disposition du public au Guichet unique de Dreux, en Préfecture d'Eure-et-Loir et sur le site internet précité pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. M<sup>me</sup> le Préfet d'Eure-et-Loir est l'autorité compétente pour prendre la décision sur la demande de permis de construire. Le présent avis est consultable sur le site internet précité.



**Enquête publique  
pour la construction d'une centrale photovoltaïque au sol  
dans la zone d'activité économique des Chatelets à Dreux**

**Procès verbal de synthèse**

- L'enquête publique s'est normalement déroulée, sans incident.
- Le public a été informé des dates et du déroulement de l'enquête par affichage sur le site d'implantation de la centrale et sur le panneau de la mairie de Dreux.
- L'avis d'enquête est paru dans deux journaux d'annonces légales, 15 jours avant l'ouverture de l'enquête et pendant la première semaine.
- L'enquête a permis au public de prendre connaissance dans de bonnes conditions du dossier d'enquête mis à sa disposition en mairie aux heures d'ouverture, d'y rencontrer le commissaire enquêteur au cours des trois permanences programmées et de consulter ce même dossier dématérialisé sur le site de la Préfecture :  
<http://www.eure-et-loir.gouv.fr/Politiques-publiques/Enquetes-Publiques-et-consultation-du-public/Enquetes-publiques/en-cours>  
et sur le site suivant :  
[www.projet-environnement.gouv.fr](http://www.projet-environnement.gouv.fr) (en saisissant le numéro 10473191 dans la barre de recherche )
- Aucune personne n'est venue en mairie de Dreux pour consulter le dossier d'enquête ni pour rencontrer le commissaire enquêteur au cours des trois permanences programmées.
- Le public pouvait aussi déposer ses observations sur le registre papier mis à disposition en mairie ou en les envoyant par courriel à l'adresse suivante :  
[ddt-consultations-publiques@eure-et-loir.gouv.fr](mailto:ddt-consultations-publiques@eure-et-loir.gouv.fr)
- Un seul courrier a été envoyé au commissaire enquêteur via la DDT, sans rapport direct avec l'enquête. Il s'agit de M. Gérard Rollin, entreprise de travaux de terrassement, qui apporte son soutien au projet.

Fait à Chartres, le 26 janvier 2023  
Patrick Chenevrel  
commissaire enquêteur



Pris connaissance à DREUX  
le 30 Janvier 2023

M. MATTHIEU HINEZAM  
Responsable développement de projets



Département de l'Eure-et-Loir



**Construction d'une centrale photovoltaïque au sol  
dans la zone d'activité économique des Chatelêts rue des Osmeaux à Dreux**

**Demande de Permis de Construire  
déposée par la société Gédia production**



**Enquête publique  
du 19 décembre 2022 au 20 janvier 2023**

Prescrite par arrêté préfectoral en date du 21 novembre 2022  
de Madame le Préfet de l'Eure-et-Loir

---

---

**Procès-verbal de synthèse**

---

---

Patrick Chenevrel

Commissaire enquêteur désigné le 2 novembre 2022  
par décision de la Présidente du Tribunal Administratif d'Orléans  
Dossier N° E22000138

# CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Commune de : DREUX

**OBJET : Avis d’enquête publique concernant l’ouverture d’une enquête publique préalable à la demande de permis de construire d’une centrale photovoltaïque au sol dans la zone d’activité économique des châtelets, rue des osmeaux, sur le territoire de la commune de Dreux**

Je soussigné monsieur Jean-Michel POISSON, premier adjoint au maire délégué à l’aménagement du territoire et aux grands projets,

certifie que l’avis d’enquête publique ci-dessus déposé du 19 décembre (17h00) au 20 janvier 2023 (17h00) relatif à la demande de permis de construire d’une centrale photovoltaïque au sol dans la zone d’activité économique des châtelets, rue des osmeaux, sur le territoire de la commune de Dreux

A été affiché conformément à l’article R 123-11 du Code de l’urbanisme, soit au moins 15 jours avant l’enquête publique et pendant toute la durée de l’enquête

en Mairie de DREUX :

- sur le panneau d’affichage principal de la Mairie
- dans les lieux publics et en tous endroits où l’attention des personnes intéressées peut être facilement attirée

en forme ordinaire du Mercredi 2 décembre 2022 au 31 Janvier 2023

Fait à DREUX le 13/02/2023,

Le premier adjoint au maire délégué à  
l’aménagement du territoire  
et aux grands projets,

Jean-Michel POISSON

Document à signer après la période d’affichage et à retourner numérisé

[sophie.le-cain@eure-et-loir.gouv.fr](mailto:sophie.le-cain@eure-et-loir.gouv.fr)

OU

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES  
Service de la Gestion des Risques, de l’Eau et de la Biodiversité  
Bureau 408  
17 Place de la République – CS 40 517  
28008 CHARTRES CEDEX





# Annonces classées

## ANNONCES LÉGALES

Supprimer toutes les publications sur [www.centrefrancellegales.com](http://www.centrefrancellegales.com)

**04.73.17.31.27**

[legales@centrefrance.com](mailto:legales@centrefrance.com)

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à la publication des annonces judiciaires et légales sur l'ensemble du département de l'Eure-et-Loir ou tout en vigueur fixe par l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication de ces annonces.

## VENTES AUX ENCHÈRES DES COMMISSAIRES-PRISEURS ET SOCIÉTÉS DE VENTE VOLONTAIRE

### À l'Hotel des Ventes, 10, rue Claude-Bernard, 28630 Le Coudray

#### MARDI 6 DÉCEMBRE à 14 h

À la req de Zoran LJ SAS: Boucherie Dames  
Vente sur désignations en un lot de matériel d'une boucherie - Rem RVM de marché  
Expo : le 06.12 de 11 h à 12 h  
au 1, place des Fondeurs, 28600 Chartres

À la req de M. Jean-Louis M. Moresco:  
Cité Renault Mascott 130 Dd benne, du 07.2002 - Cité Mercedes Sprinter 310 Dd du 04.2013 - VP BMW Série X du 10.2004, non tournante - Lot portatif et petit outillage.

À la req VP Selma M. DC:  
VP Hyundai Tucson du 04.2006  
Expo : le 05/12 de 14 h à 17 h.  
(Listes, conditions de vente & photos sur [www.interechentes.com](http://www.interechentes.com))

**SELARL GDC JUDICIAIRE**  
Commissaires priseurs judiciaires  
10, rue Claude-Bernard - 28630 LE COUDRAY  
02.37.58.28.29  
[judiciaire@selarlgdc.com](mailto:judiciaire@selarlgdc.com) - [www.interechentes.com](http://www.interechentes.com)



**ACHETE CHER ET COMPTANT**, fournaux, meubres, encastrés, bagagerie, antiquités, horlogeries, collections, déplacements gratuits 7/7. - MAISON CHARLES GAUHIAT, tél. 06.81.84.93.78. 145796



**ANTIQUAIRE ACHÈTE** CHER tous meubles et objets anciens, pendules, tableaux, miroirs, instruments de musique, armes anciennes, objets militaires, médailles à vendre, vêtements, bijoux, cartes postales, vieux vins, arts asiatiques, meubres, sculptures, etc. estimation et déplacement gratuits. - M. STEPHAN Christophe, tél. 06.28.71.96.02, stephan.christophe21@yahoo.fr, str. 52537418 146659



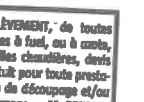
**ANTIQUAIRE ACHÈTE**, orfèvrerie, bijoux, objets anciens, objets militaires, bijoux anciens, pièces de monnaie. - M. RENNER, tél. 06.14.77.47.87 ou 02.37.25.97.16, siren 53377230. 141465



**URGENT ACHÈTE FOURNEAUX**, meubres, vestes, étoles, toques, etc. vieux, ustensiles, renard, etc. déplacements gratuits. - M. STEPHAN Christophe, tél. 06.28.71.96.02, stephan.christophe21@yahoo.fr, str. 52537418 146657



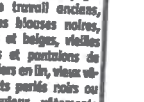
**ACHAT de vieilles motos**, M. RENNER, tél. 06.34.06.78.90. 141459



**ENLÈVEMENT**, de toutes cages à furet, ou à chat, vieilles chaudières, divers objets pour toute production de découpage et/ou dégrèage. - M. RENNER, tél. 06.34.06.78.90. 141456



**ACHAT TOUT VIEUX COUTILS**, et vieilles poêlons, sires 53377230. - M. RENNER, tél. 06.14.77.47.87 ou 02.37.25.97.16. 141457



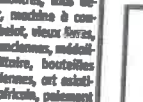
**ACHETE**, bijoux, objets, vestes de montagne anciennes, vieilles blouses, vieilles moustaches et pantalons en molleton noir, vestes et gilets de chasse, vêtements de campagne et de travail anciens, vieilles blouses noires, gilets et blouses, vieilles vestes et pantalons de pompier en lin, vieux vêtements parisiens noirs ou de couleur, vêtements bourgeois de ville, dentelle ancienne, marabouts, torchons et tissus anciens, autres collections de dentelle et vêtements, vieux stocks de magasins de vêtements de travail et autres. - BEAUJOUVEN Catherine, tél. 06.08.84.27.75 ou 02.32.50.50.22. 132802



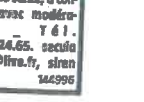
**ANTIQUITE PASSY**, achète tous meubles fournaux, ustensiles, vieux, ustensiles, vieux meubles anciens, sac à main, foulard de marque Hermès, Chanel, vintage, piano, cartes postales, timbres, bijoux or et fantaisie, pièces or argent, meubres, tous objets et, machine à coudre, bibelot, vieux livres, armes anciennes, médailles militaires, bouteilles vin anciennes, art asiatique et africain, paiement comptant, siren 811476415. - Tél. 06.70.52.24.65. secvita.gregoire@free.fr 146996



**COLLECTEUR**, achète comptant toutes bouteilles de vin, Bordeaux, Bourgogne, tout millésime, vieux champagne et vieill alcool, en fût ou petit et grand cru, n'hésitez pas à me contacter, l'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération. - Tél. 06.70.52.24.65. secvita.gregoire@free.fr, siren 811476415 146996



**ACHETE BIEN** au BON PRIX, cristal Baccarat, Saint-Louis, Daum, ainsi que belle Limoges Haviland, bibelots, bijoux anciens et fantaisies, tableaux, etc. paiement cash, déplacement gratuits. - MICHEL MOREAU, 30 ans d'expérience, tél. 02.37.36.14.03 ou 06.72.78.41.48, RCS 493 872 758, bureaux sanitaires 782, pacédes 149970



**ACHETE TOUTES**, vêtements anciens. - BEAUJOUVEN Catherine, tél. 06.08.84.27.75. 132745

**PETITES ANNONCES**  
Votre petite annonce par téléphone ou par mail  
**04.73.17.30.30**  
[annonces.cfp@centrefrance.com](mailto:annonces.cfp@centrefrance.com)

**BONNES AFFAIRES**  
**ANTIQUITES BROCANTES**

**ACHETE VASES** Médié anciens, au furet. - Tél. 06.75.16.18.41. 145375

**URGENT ACHÈTE CHER**, collection de timbres toutes époques et tous pays, grosse ou petite quantité, estimation et déplacement gratuits. - M. STEPHAN Christophe, tél. 06.28.71.96.02, stephan.christophe21@yahoo.fr, str. 52537418 146662

**ACHÈTE BON PRIX**, vieux violons, violoncelles, guitares, basses, contrebasses, même anciens, dépt gratuit, sur RDV. Tél. 06.50.66.24.10, RC 49780322. 124864

**URGENT ACHÈTE CHER**, tous livres anciens, encyclopédies, universels, BD, atlas, dictionnaires, Jean Verra, etc. collection complète ou incomplète, déplacement et estimation gratuits. - M. STEPHAN Christophe, tél. 06.28.71.96.02, stephan.christophe21@yahoo.fr, str. 52537418 146659

**URGENT ACHÈTE CARILLONS**, Orgue Westminster, Vaudou, ainsi que toutes harpogeries, pendules, consoles, meubres, etc. - M. STEPHAN Christophe, tél. 06.28.71.96.02, stephan.christophe21@yahoo.fr, str. 52537418 146664

**URGENT ACHÈTE**, meubres à gousset ou brocart, pendules, carillons, statues en bronze, tableaux, argenterie, statuettes, médailles, pièces de monnaie, vieilles broderies ou bijoux fantaisie, or et argent, achète toutes vos antiquités, estimation gratuite, n'hésitez pas à me contacter. - M. RENNER, tél. 06.14.77.47.87, siren 82742986. 141466

**ANTIQUAIRE ACHÈTE**, pour clients particuliers, meubles, bijoux, médailles à vendre, miroirs, objets de brocante, objets, bijoux, bronzes, etc. - MAISON CHARLES GAUHIAT, tél. 06.81.84.93.78. 145799

Le dossier comprend une demande de permis de construire, une étude d'impact, un résumé non technique, l'avis de l'autorité environnementale cartable, le mémoire en réponse à l'avis de l'autorité environnementale cartable, le dossier de l'arrêté n° 123-6 du Code de l'Environnement ainsi que les notes des services consultés dans le cadre de l'instruction du dossier de demande de permis de construire.  
Le Guichet Unique de Dreux est situé : 18 rue des Carils et la Mairie de Dreux : 2 rue de Châteaudun.  
L'enquête publique se déroulera du lundi 19 décembre 2022 (9h00) au vendredi 20 janvier 2023 (17h00).  
Le dossier d'enquête est consultable :  
- sur support papier aux jours et heures habituels d'ouverture du Guichet Unique de Dreux  
- en version électronique sur les sites internet suivants : [www.eure-et-loir.gouv.fr/Politiques-Publiques/Enquetes-Publiques-et-consultation-du-public](http://www.eure-et-loir.gouv.fr/Politiques-Publiques/Enquetes-Publiques-et-consultation-du-public) et [www.projets-en-urbanisme.gouv.fr](http://www.projets-en-urbanisme.gouv.fr) (soit le numéro 1047319) dans la barre de recherche)  
- depuis un poste informatique aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie de Dreux-toute personne, peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier auprès de la Direction Départementale des Territoires.  
Pendant la durée de l'enquête, les observations, propositions peuvent être :

- consignées directement sur le registre d'enquête, coté et paraphé par le commissaire-enquêteur, mis à disposition, aux jours et heures habituels d'ouverture du Guichet Unique de Dreux
- adressés par voie postale, à l'attention du commissaire-enquêteur, à la mairie de Dreux (Service urbanisme)
- adressés par courriel à l'adresse électronique suivante : [dit@securitepubliques@eure-et-loir.gouv.fr](mailto:dit@securitepubliques@eure-et-loir.gouv.fr)
- reçues par le commissaire-enquêteur, M. Patrick Chevener, architecte en retraite, aux dates et heures suivantes à la mairie de Dreux, siège de l'enquête :

- Lundi 19 décembre 2022 de 9h00 à 17h00 ;
  - Mardi 10 janvier 2023 de 14h00 à 17h00 ;
  - Vendredi 20 janvier 2023 de 14h00 à 17h00.
- Les observations adressées par courriel et par courriel seront tenues à disposition du public dans le registre présent au Guichet Unique de Dreux. Les observations adressées par courriel sont également accessibles sur le site internet [www.eure-et-loir.gouv.fr/Politiques-Publiques/Enquetes-Publiques-et-consultation-du-public](http://www.eure-et-loir.gouv.fr/Politiques-Publiques/Enquetes-Publiques-et-consultation-du-public).

Les informations techniques relatives au projet peuvent être demandées auprès de M. Matthieu Hirroy, Responsable Développement de projets, CVE GROUP, à l'adresse électronique suivante : [matthieu.hirroy@cvegroup.com](mailto:matthieu.hirroy@cvegroup.com).  
Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur transmis dans un délai de trente jours à compter de la clôture de l'enquête, seront tenus à disposition du public au Guichet unique de Dreux, en Préfecture d'Eure-et-Loir et sur le site internet précité pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Mme le Préfet d'Eure-et-Loir est l'autorité compétente pour prendre la décision sur la demande de permis de construire. Le présent avis est consultable sur le site internet précité.

**CENTRE FRANCE PUB**  
Votre partenaire LOCAL pour vos diffusions NATIONALES  
04 73 17 31 27 | [legales@centrefrance.com](mailto:legales@centrefrance.com)  
[www.centrefrancellegales.com](http://www.centrefrancellegales.com)

**L'ÉCHO**  
SA Conseil d'administration au capital de 760 000 €  
Présidente-Directrice générale, Directrice de la publication : Mme Monique BOUHET-GAGNEPIN  
Administrateur en chef : M. Sébastien BEZSE  
Principal actionnaire : S.A. LA MONTAGNE au capital de 609 796,07 € - RC 855 200 159  
Commission paritaire : n° 0725 C 87038 - ISSN : n° 0762-2910  
Siège social, Rédaction : 3, rue aux Ormes 28008 Chartres CEDEX Téléphone 02.37.89.88.88  
EMPLOIEMENT : GCF - AIG des Bardières, 88000 Assier  
I. - PUBLICITÉ LOCALE : CENTRE FRANCE PUBLIQUÉ, 3, rue aux Ormes - 28008 Chartres :  
1) Publicité commerciale. - Tél. 02.37.89.88.75.  
2) Publicité sans but lucratif. - Tél. 04.73.17.30.30.  
3) Annonces officielles. - Tél. 04.73.17.31.27.  
4) Annonces de services professionnels. - Tél. 04.73.17.31.26.  
5) Annonces d'opinion. - Tél. 04.73.17.31.41.  
II. - PUBLICITÉ NATIONALE : 366 SA - 101, boulevard Maréchal - CS 57724 - 75771 Paris Cedex 15 :  
Publicité commerciale. - Tél. 01.80.48.58.66.  
CentreFrance

**CESSION DE FONDS DE COMMERCE**  
SUR LIQUIDATION JUDICIAIRE  
PIZZERIA  
à LISIANT  
Correspondance à adresser à SCP Olivier Zorn, 23 rue du Grand Faubourg 28000 CHARTRES ou par Email : [bouder@etude-zorn.com](mailto:bouder@etude-zorn.com)

**CESSION DE FONDS DE COMMERCE**  
SUR LIQUIDATION JUDICIAIRE  
HOTEL RESTAURANT BAR TRAITEUR  
à LA LOUPE  
Correspondance à adresser à SCP Olivier Zorn, 23 rue du Grand Faubourg 28000 CHARTRES ou par Email : [bouder@etude-zorn.com](mailto:bouder@etude-zorn.com)

**SANL AMENAGEMENT DECORATION RENOVATION**  
SIRET au Registre au capital de 3.000 Euros  
Siège social et siège de la liquidation à CHREUX (28100) 3 Avenue de Malgouyres RCS CHREUX à 538 821 069.

**CLÔTURE DE LIQUIDATION**  
Lors de l'A.G.O. du 30 Novembre 2022, les associés ont approuvé les comptes définitifs de liquidation, ont constaté la clôture de la liquidation de la Société « SANL AMENAGEMENT DECORATION RENOVATION » et donné quibus au liquidateur. M. Rémy PERGOZ, de nationalité tunnoise, né le 15 Mai 1985 à MIDYAT (Tunisie), demeurant à DREUX (28100), Rue de la Biche 1945, a été définitivement déchargé par l'Assemblée de son mandat. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du T.C. de CHARTRES (28). Le LIQUIDATEUR.

**ANNONCES LÉGALES ET ADMINISTRATIVES**  
COMMUNE DE SELANVILLE

**AVIS**  
PRÉSCRIPTION DE MISE EN DU PLUS LOCAL D'URBANISME

Par délibération en date du 17 octobre 2022, le Conseil Municipal de Selanville a décidé de prescrire la révision de son Plan Local d'Urbanisme. Cette délibération peut être consultée en mairie ou à la Préfecture d'Eure-et-Loir.

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**  
Projet de création d'une centrale photovoltaïque au sol dans la zone d'activité économique des Châteaux, rue des osseaux, sur le territoire de la commune de DREUX

Par arrêté du 21 novembre 2022, Mme le Préfet d'Eure-et-Loir a prescrit l'ouverture d'une enquête publique (33 jours consécutifs) relative au projet de création d'une centrale photovoltaïque au sol dans la zone d'activité économique des Châteaux, rue des osseaux, sur le territoire de la commune de Dreux, déposé par la société SAS Gedra Production 07, rue des Fontaines - 28100 Dreux, et préalable à la demande de permis de construire. La commune concernée est : Dreux.  
Le projet consiste en la création de modules photovoltaïques (empilage du projet : 6,6 ha ; surface des modules : 30 000 m<sup>2</sup>, puissance : 6 MWc environ), de deux postes de transformation et postes de livraison sur pilotis, d'un poste de transformation sur pilotis et d'un poste de livraison sur pilotes.

Journal Imprimé sur du papier recyclé fabriqué en France, obtenu par l'éco-label selon la norme FSC®C0101, et produit à partir de fibres recyclées à hauteur de 90 % et de fibres issues de forêts gérées durablement. L'exploitation des eaux usées est de 0,1 litrage de papier.



# Annonces classées

28

**ACTA FINANCIÈRE - 248 en capital de 20.000.000 €**  
Siège social : 48 rue Noël Bédry  
75009 PARIS 01 70 99 99 99  
923 923 277 923 CHARENTES

## AVIS DE MODIFICATIONS

Suivant Décisions de l'associé unique en date du 28/09/2022, la SAS **PARIS-CHARENTES**, dont le siège social est sis 111, rue de Longchamp - 75116 PARIS, 977 835 161 RCS PARIS a été nommée en qualité de Président en remplacement de Mr Pierre-Etienne BORDET, démissionnaire. Mention au RCS de CHARENTES

### TRISTE !!!

**Société par actions simplifiée en capital de 8 000 euros**  
Siège social : 12 rue du Colonel Moras, 28400 BROGEE  
014 170 999 RCS CHARENTES

## TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 20 décembre 2022, l'associé unique a décidé de transférer le siège social 12 rue du Colonel Moras, 28410 BROGEE à l'ESPACE PREVOITE, 6 rue de la Préfète - ZA de la Préfète, 78350 HOUDAN à compter du 1er janvier 2023. L'article 4 des statuts est modifié en conséquence. **POUR AVOIS**. Le Président

## ANNONCES LÉGALES ET ADMINISTRATIVES

Mairie de DREUX (28200)

## APPROBATION DE LA MODIFICATION DU PLU

Par délibération n° 2022-36 du 14 décembre 2022, le conseil municipal a décidé d'approuver la modification du plan local d'urbanisme sur le territoire de la commune.

Le dossier de la modification approuvée est tenu à la disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture et à la préfecture.

## AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL - DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil - Article 1375-1  
Code de procédure civile - Loi n°2016-1691 du 28 novembre 2016

Suivant testaments olographes en date des 3 décembre 2007 et 21 novembre 2018, Madame Maria GRAVIER, en son vivant retraitée, demeurant à DREUX (28100) 73 rue Saint Martin Le Prieuré, née à CANOIS (56330), le 30 août 1926, veuve de Monsieur Roland Paul Alphonse PICHOT et non remariée, est décédée à DREUX (28100), le 24 octobre 2022.

Ces testaments ont fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Séverine BROUHAULT, Notaire associée de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée à associé unique « SÉJARI Séverine BROUHAULT, Notaire », titulaire de l'office sis à ALLIERS L'ÉVÊQUE (Eure), 1, route de Lignerolles, le 19 décembre 2022, auquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de sa saisine, et dont une copie authentique a été adressée au Tribunal judiciaire de CHARENTES.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Maître Séverine BROUHAULT (EXERCICE : 27073), dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CHARENTES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture de testament et copie de ces testaments.

En cas d'opposition, les légataires seront soumis à la procédure d'emol en possession.  
Pour avis,  
Le notaire.

**Centre MarchésPublics.fr**  
Votre plateforme de gestion

**RESTEZ EN VEILLE**  
et saisissez de nouvelles opportunités d'affaires

Centre France Pub

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet de création d'une centrale photovoltaïque en sol dans le site d'activité économique des châteaux, rue des osseaux, sur le territoire de la commune de DREUX

Par arrêté du 21 novembre 2022, M. le Préfet d'Eure-et-Loir a prescrit l'ouverture d'une enquête publique (33 jours consécutifs) relative au projet de création d'une centrale photovoltaïque au sol dans la zone d'activité économique des châteaux, rue des osseaux, sur le territoire de la commune de Dreux, déposé par la société SAS Gedio Production (7, rue des Fontaines - 28100 Dreux), et préalable à la demande de permis de construire. Le commune concernée est : Dreux.

Le projet consiste en la création de modules photovoltaïques (empreinte du projet : 6,6 ha ; surface des modules : 30 000 m<sup>2</sup>, puissance : 6 MWc environ), de deux postes de transformation et postes de livraison sur plots, d'un poste de transformation seul sur plots et un poste de livraison seul sur plots.

Le dossier comprend une demande de permis de construire, une étude d'impact, un résumé non technique, l'avis de l'autorité environnementale, le mémoire en réponse à l'avis de l'autorité environnementale conformément à l'article R123-6 du Code de l'environnement ainsi que les avis des services consultés dans le cadre de l'instruction du dossier de demande de permis de construire.

Le Gaihet Unique de Dreux est situé : 18 rue des Galets et le Maire de Dreux : 2 rue de Châteaudun.

L'enquête publique se déroulera du lundi 19 décembre 2022 (08h00) au vendredi 20 janvier 2023 (17h00).

Le dossier d'enquête est consultable :

- sur support papier aux jours et heures habituels d'ouverture du Gaihet Unique de Dreux
- en version électronique sur les sites internet suivants : [www.eure-et-loir.gouv.fr/Politiques-Publics/Enquetes-Publiques-et-consultation-du-public](http://www.eure-et-loir.gouv.fr/Politiques-Publics/Enquetes-Publiques-et-consultation-du-public) et [www.projets-environnement.gouv.fr](http://www.projets-environnement.gouv.fr) (cocher le numéro 10473191 dans la barre de recherche)

- depuis un poste informatique aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie de Dreux : toute personne, peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier auprès de la Direction Départementale des Territoires.

Pendant la durée de l'enquête, les observations, propositions peuvent être :

- consignées directement sur le registre d'enquête, cité et paraphé par le commissaire-enquêteur, mis à disposition, aux jours et heures habituels d'ouverture du Gaihet Unique de Dreux

- adressées par voie postale, à l'attention du commissaire-enquêteur, à la mairie de Dreux (Service urbanisme)

- adressées par courriel à l'adresse électronique suivante : [dcb-consultations-publiques@eure-et-loir.gouv.fr](mailto:dcb-consultations-publiques@eure-et-loir.gouv.fr)

- recueillies par le commissaire-enquêteur, M. Patrick Cheveret, arrêté et remis, aux dates et heures suivantes à la mairie de Dreux, siège de l'enquête :

- Mercredi 19 Janvier 2023 de 14h00 à 17h00 ;
- Vendredi 20 Janvier 2023 de 14h00 à 17h00.

Les observations adressées par courrier et par courriel seront tenues à la disposition du public dans le registre présent au Gaihet Unique de Dreux.

Les observations adressées par courriel sont également accessibles sur le site internet [www.eure-et-loir.gouv.fr/Politiques-Publics/Enquetes-Publiques-et-consultation-du-public](http://www.eure-et-loir.gouv.fr/Politiques-Publics/Enquetes-Publiques-et-consultation-du-public).

Les informations techniques relatives au projet peuvent être demandées auprès de M. Matthieu Hirroy, responsable Développement de projets, CFE GROUP, à l'adresse électronique suivante : [matthieu.hirroy@cegroup.com](mailto:matthieu.hirroy@cegroup.com).

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur transmis dans un délai de trente jours à compter de la clôture de l'enquête, seront tenus à la disposition du public au Gaihet unique de Dreux, en Préfecture d'Eure-et-Loir et sur le site internet précité pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Mme le Préfet d'Eure-et-Loir est l'autorité compétente pour prendre la décision sur la demande de permis de construire. La présent avis est consultable sur le site internet précité.

## PETITES ANNONCES

Votre petite annonce par téléphone ou par mail

04.73.17.30.30

[annonces.cfp@centrefrance.com](http://annonces.cfp@centrefrance.com)

### VEHICULES

#### ACHATS VEHICULES DIVERS

ACHATS VOITURES, MOTOS, CAMPING-CARs, à partir de 2003, dans l'état, sans contrôle technique, même hors service. **AUTIA FRANCE**, tél. 06.65.90.31.97. 136083



RECHERCHE TOUTS TYPES de camping-car, camion manutention, caravane, de 1990 à 2018, + véhicules, + véhicules à partir de l'année 2000, avec ou sans contrôle technique, paiement comptant, me déplace 7/7 j. - AUTO 24, tél. 06.47.40.98.47, site: [45373908](http://45373908). 132035



### EMPLOIS

#### DEMANDES EMPLOI

**X PEINTRE sérieux, avec 25 années d'expérience, recherche chez particuliers travaux de peinture, enduit, pose papier-peint, fibre, pose de parquet, lino, propose revêtement extérieur et volet en lasure ou peinture, rafraichissement maison ou appartement en vue de vente ou de location, travail soigné, disponible de suite, CESU accepté. - Tél. 06.97.10.60.21. (Bichard). 151007**

**Le site emploi de récho republicain**

## L'ÉCHO

Si le Conseil d'Administration au capital de 750.000 €

Présidente-Directrice générale, Directrice de la publication : **Mme Véronique BODRETTI-CASSEPIN**  
Rédacteur en chef : **M. Sébastien BESSE**

Principal actionnaire : **S.A. LA MONTAGNE** au capital de 609.796,07 € - RC 856 200 159  
Commission paritaire n° 0725 C 87038 - ISSN : n° 0760-2910  
Siège social, Rédaction : 3, rue aux Ormes 28008 Chartres CEDEX. Téléphone 02.37.88.88.88  
IMPRIMERIE : GCF - Alés des Bourillais, 89000 Azeize

1. - PUBLILOCALS : CENTRE FRANCE PUBLILOCALS, 3, rue aux Ormes - 28008 Chartres :

- 1) Publicité commerciale - Tél. 02.37.88.88.85.
- 2) Petites annonces - Tél. 04.73.17.30.30.
- 3) Annonces d'habitat - Tél. 04.73.17.31.22.
- 4) Emploi : carrières et professions - Tél. 04.73.17.31.26.
- 5) Avis d'habitation - Tél. 04.73.17.31.41.

II. - PUBLILOCALS NATIONAUX : 366 545 - 101, boulevard Murat - CS 51724 - 75771 Paris Cedex 16 :  
Publicité commerciale - Tél. 01.80.48.93.65.

CentreFrance

Journal imprimé sur du papier recyclé entièrement produit en France, obtenu par l'édition locale du numéro P0037101, et tiré à partir de films reçus à hauteur de 50 % et de films végétaux issus de forêts gérées durablement. L'impression est soumise à la loi n° 2011-938 du 2 août 2011 relative à la transparence de l'information sur les coûts de l'impression de presse.

9,90 €  
148 pages

## L'Almanach illustré DU JARDINIER

Trucs & astuces - recettes non patentes - recettes naturelles - les bons gestes  
calendriers de jardinier - idées pratiques - agenda - histoire des plantes

2023

**EN VENTE**  
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX  
ET SUR CENTREFRANCEBOUTIQUE.FR

la boutique

**CENTRE FRANCE PUB**  
Annonces Légales

Droit Privé - Droit Public

**Notre équipe d'experts**  
vous accompagne pour la diffusion de vos annonces légales

30 000 ANNONCES / AN	+ de 400 TITRES de France
20 ANNÉES d'expérience	1 ÉQUIPE DÉDIÉE

04 73 17 31 27 | [legales@centrefrance.com](mailto:legales@centrefrance.com)  
[www.centrefrancepub.com](http://www.centrefrancepub.com)



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, et conformément à l'article 19 de la loi n° 2021-1106 du 24 septembre 2021 (NOR : MICE2130071A) relatif aux tarifs annuels et modalités de publication des annonces judiciaires et légales, toute annonce légale doit désormais comporter un titre.

Le tarif au caractère est fixé à 0,183 € HT pour les départements d'Eure-et-Loir, du Loiret et de Loir-et-Cher.

Par dérogation, certaines annonces font l'objet d'une tarification forfaitaire.

**Projet de création d'une centrale photovoltaïque au sol dans la zone d'activités économiques des châtelets, rue des Omeaux, sur le territoire de la commune de DREUX**

**ENQUÊTE PUBLIQUE**

Par arrêté du 21 novembre 2022, M. le Préfet d'Eure-et-Loir a prévu l'ouverture d'une enquête publique (33 jours consécutifs) relative au projet de création d'une centrale photovoltaïque au sol dans la zone d'activités économiques des châtelets, rue des Omeaux, sur le territoire de la commune de Dreux, déposée par la société SAS GEDIA PRODUCTION (7, rue des fontaines - 28100 DREUX), et préalable à la demande de permis de construire. La commune concernée est : DREUX. Le projet consiste en la création de modules photovoltaïques (emprise du projet : 6,5 ha ; surface des modules : 30 000 m<sup>2</sup>, puissance : 6 MWc environ), de deux postes de transformation et postes de livraison sur pilotis, d'un poste de livraison seul sur pilotis et d'un poste de demande de permis de construire. Le dossier comprend une étude d'impact, un résumé non technique, l'avis de l'Autorité Environnementale, le mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale conformément à l'article R.123-6 du Code de l'environnement ainsi que les avis des services consultés dans le cadre de l'instruction du dossier de demande de permis de construire.

Le Guichet Unique de Dreux est situé : 18 rue des Gaults et la Mairie de Dreux : 2 rue de Châteaudun.

L'enquête publique se déroulera du lundi 19 décembre 2022 (9h00) au vendredi 20 janvier 2023 (17h00).

Le dossier d'enquête est consultable :

- sur support papier aux jours et heures habituels d'ouverture du Guichet Unique de Dreux
  - en version électronique sur les sites internet suivants : [www.eure-et-loir.gouv.fr/Politiques-publiques/Enquetes-Publiques-et-consultation-du-public](http://www.eure-et-loir.gouv.fr/Politiques-publiques/Enquetes-Publiques-et-consultation-du-public) et [www.projets-environnement.gouv.fr](http://www.projets-environnement.gouv.fr) ( saisir le numéro 10473191 dans la barre de recherche )
  - depuis un poste informatique aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie de Dreux
  - toute personne, peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier auprès de la Direction Départementale des Territoires.
- Pendant la durée de l'enquête, les observations, propositions peuvent être :
- consignées directement sur le registre d'enquête, côté et paraphé, par le commissaire-enquêteur, mis à disposition du Guichet Unique de Dreux
  - adressées par voie postale, à l'attention du commissaire-enquêteur, à la mairie de Dreux (Service urbanisme)
  - adressées par courriel à l'adresse électronique suivante : [dci-consultations-publiques@eure-et-loir.gouv.fr](mailto:dci-consultations-publiques@eure-et-loir.gouv.fr)
  - recueillies par le commissaire-enquêteur, M. Patrick CHENEVREL, architecte en retraite, aux dates et heures suivantes à la mairie de Dreux, siège de l'enquête : Lundi 19 décembre 2022 de 9h00 à 12h00 ; Mardi 20 janvier 2023 de 14h00 à 17h00 ; Vendredi 20 janvier 2023 de 14h00 à 17h00.

Les observations adressées par courriel et par courriel seront tenues à disposition du public dans le registre présent au Guichet Unique de Dreux. Les observations adressées par courriel sont également accessibles sur le site internet [www.eure-et-loir.gouv.fr/Politiques-publiques/Enquetes-Publiques-et-consultation-du-public](http://www.eure-et-loir.gouv.fr/Politiques-publiques/Enquetes-Publiques-et-consultation-du-public). Les informations techniques relatives au projet peuvent être demandées auprès de M. Matthieu HINFRAY, Responsable Développement de projets, CIVE GROUP, à l'adresse électronique suivante : [matthieu.hinfray@civegroup.com](mailto:matthieu.hinfray@civegroup.com). Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur transmis dans un délai de trente jours à compter de la clôture de l'enquête, seront mis à la disposition du public au Guichet Unique de Dreux, en Préfecture d'Eure-et-Loir et sur le site internet précité pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. M. le Préfet d'Eure-et-Loir est l'autorité compétente pour prendre la décision sur la demande de permis de construire. Le présent avis est consultable sur le site internet précité.

**C.S. CONSTRUCTION**

SAS au capital de 1.000 Euros  
8 RUE HENRI DUNANT 28200 CHATEAUDUN  
R.C.S. CHARTRES 843 208 618

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 1<sup>er</sup> Novembre 2022 il a été pris acte de transférer le siège social de la société au 17, Rue Jean Rostand 28200 CHATEAUDUN, à compter du 1<sup>er</sup> Novembre 2022. Mention sera faite au RCS de Chartres.

**EXEEST PARIS SARL**

Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 5 500 euros  
Siège social : 14-16 Grande Rue Maurice Viollette 28100 DREUX  
750468540 RCS CHARTRES

**Transfert du siège social**

Aux termes d'une décision en date du 1<sup>er</sup> avril 2022, l'associé unique a décidé :

- de modifier l'objet social qui sera désormais le suivant : « l'achat-revente de produits d'élevage équin (négoce), l'achat-revente de chevaux de sport, conseil en stratégie commerciale, marketing et force de vente, le courtage de chevaux et de produits d'élevage équin », et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
  - de transférer le siège social au 14-16 Grande Rue Maurice Viollette, 28100 DREUX au Domaine de la Mare Barbeau, Route de la Garenne, 78490 MAREUILLE GUYON à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
- Pour avis La Gérance

**SCI BERTHELOT 19**

SCI au capital de 1000 €  
Siège social : 114 avenue de la Mère 58000 VANNES  
516320262 RCS de VANNES

Par AGE du 30/09/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 26 rue d'Abbe 28000 CHARTRES et d'effectuer les modifications suivantes au 30/09/2022 :

- Changement de gérant
  - Gérance : KER BERTHELOT 26 rue d'Abbe 28000 CHARTRES en remplacement de Monsieur Marie-Henri PERON
- Radiation au RCS de VANNES et immatriculation au RCS de CHARTRES

[annonces@horizons.fr](mailto:annonces@horizons.fr)

**TRANSPORT DE PERSONNES EURELIEN - T.D.P.E.**

S.A.R.L. au capital de 13 000 €  
Siège social : 35 rue de Faucheries 28210 NEFON  
812 836 153 R.C.S. CHARTRES

En date du 10/11/2022, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital social de 18 000 € pour le porter de 13 000 € à 31 000 €, par apport en numéraire. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera faite au RCS de Chartres.

**SARL STYL'28**

SARL au capital de 7 622,45 €  
Siège social : Centre Commercial Carrefour ZUP de la Mésnière 28000 CHARTRES  
853 317 613 R.C.S. CHARTRES

Par décision de l'associé unique le 25/10/2022, il a été pris acte de la démission de Mme Ingrid NAEL de ses fonctions de co-gérante.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de CHARTRES.

**AVIS DE LOCATION-GERANCE**

Suivant acte SSP en date à CHARTRES du 31 octobre 2022, enregistré à Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement CHARTRES 1 - le 16/11/2022 Dossier 2022 0078097 - référence 2804P01 2022 A 01723, la Société ADB 28, Société par actions simplifiée au capital de 500 000 €, dont le siège social est fixé à CHARTRES (28000), 3 rue Joseph Fourier, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu au Greffe du Tribunal de Commerce de CHARTRES sous le numéro 851 758 936 (2020800220), société bailleresse,

A donné en location-gérance à la Société FB MIMO, Société par actions simplifiée au capital de 1 000,00 €, dont le siège social est fixé à CHARTRES (28000) 2-4 rue Saint-Michel, Société tenue au Greffe du Tribunal de Commerce de CHARTRES sous le numéro 816 121 906 (2022800948), société gérante ou locataire-gérant,

La branche de fonds de commerce ou branche d'activité « Gestion locative » ou le portefeuille « Gestion locative » (clébiens et mandats), dépendant d'un fonds de commerce de plus grande importance d'Administration d'immobiliés et exploité à CHARTRES (28000), 3 rue Joseph Fourier, pour lequel ladite Société ADB 28 est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu au Greffe du Tribunal de Commerce de CHARTRES sous le numéro 851 758 936 (2020800220) Siret n° 851 758 936 00012 - APE 6832A.

La location-gérance a été consentie pour une durée de cinq (5) ans à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2022, pour se terminer le 31 octobre 2027, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties.

Le locataire-gérant devra jour du fonds de commerce et l'exploiter lui-même en bon « Administrateur », y donner tout son temps et ses soins, de manière à le faire prospérer. Il devra exploiter le fonds de commerce confié en à lui conserver la clientèle et l'achalandage qu'y sont attachés et même à les augmenter, s'il est possible.

Pour unique insertion. La société gérante

**AVIS DE CONSTITUTION**

Par acte SSP en date du 17/11/2022, il a été constitué une SARL unipersonnelle Dénomination : ETA LA LEDDEVILLEOISE Siège Social : LEDDEVILLE 28380 THEULVILLE Capital : 1000 € Activités principales : Prestations de services pour réalisation de tous types de travaux agricoles et travaux toutes activités agricoles pour le compte de tiers Durée : 99 ans Gérance : M. BOURGEOIT Mathieu LEDDEVILLE 28380 THEULVILLE Immatriculation au RCS de CHARTRES

**AVIS DE CONSTITUTION**

Par acte SSP en date du 23/11/2022, il a été constitué une SASU Dénomination : GROUPE NIK FORMATION Siège Social : 27 rue du Colonel Girard 28200 CHATEAUDUN Capital : 200 € Activités principales : formateur consultant jury et groupement de formateur Durée : 99 ans Président : M. KUZUOGLU NAZIM 27 rue du Colonel Girard 28200 CHATEAUDUN Immatriculation au RCS de CHARTRES

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un ASPP en date du 18/11/2022, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :  
Dénomination sociale : PIZZA GABRIEL  
Siège : enseigne: Andiamo pizza  
Objet social : restauration rapide sur place et emporter avec boisson sans alcool.  
Siège social : 87 rue national, 28310 TOURY  
Capital : 1 000 €  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS CHARTRES  
Gérance : Monsieur BELHAJ JABEUR mama, demeurant 9 rue de Verdun, 45380 LA CHAPELLE ST MESMIN

**AVIS DE CONSTITUTION**

Par acte SSP en date du 29/11/2022, il a été constitué une SARL unipersonnelle Dénomination : RRB Siège Social : 2 rue Percheronne 28000 CHARTRES Capital : 50000 € Activités principales : Entreprises Générale de Bâtiment Durée : 99 ans Gérance : M. PERSAN Ramazan 83 route de Brou 28200 CHATEAUDUN Immatriculation au RCS de CHARTRES

**HARMONY CLUB**

Forme : SASU en liquidation  
Siège social : 1 rue du Frieur, 28500 CHERISY  
Capital social : 1000 euros  
Numéro SIREN 553 873 812 - RCS CHARTRES

Le 31-05-2022, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, décharge le liquidateur de son mandat et constate la clôture des opérations de liquidation à compter du 31-05-2022.

Radiation au RCS de CHARTRES

**DOMIEBELLA**

SAS au capital de 5000 €  
Siège Social : 63 avenue d'Orléans 28000 CHARTRES  
820345791 RCS de CHARTRES

Par AGE du 18/11/2021, il a été décidé la dissolution anticipée de ladite société à compter du 18/11/2021.  
Mme GOUSSARD Dominique 34 rue Maurice Genevoix 28300 AMILLY a été nommée liquidateur.

Le siège de liquidation a été fixé chez le liquidateur  
Mention au RCS de CHARTRES

**DOMIEBELLA**

SAS au capital de 5000 €  
Siège Social : 63 avenue d'Orléans 28000 CHARTRES  
820345791 RCS de CHARTRES

Par AGE du 30/11/2021, il a été approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur Mme GOUSSARD Dominique 34 rue Maurice Genevoix 28300 AMILLY pour sa gestion, il a été déchargé de son mandat et constaté la clôture définitive de la liquidation à compter du 30/11/2021  
Radiation au RCS de CHARTRES

**DISSOLUTION ANTICIPÉE**

**M SERVICES BAT**

EUPL en liquidation au capital social de 1 000 Euros  
Siège social : 6 rue du Pont de Saugy 28210 NOGENT LE ROI  
SIREN 823 251 874, R.C.S. CHARTRES

Le 1<sup>er</sup> juillet 2022, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022. Mme Monika CHCJANACKA demeurant Impasse de la Gloriette 28210 NOGENT LE ROI, a été nommée liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé Impasse de la Gloriette 28210 NOGENT LE ROI. Dépôt au RCS de CHARTRES.

Pour avis.

**EARL DE LA LOGE**

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée au capital de 152000,00 euros  
Siège social : Ferme de la Loge 28270 PRUDEMANCHE  
428.654.685 RCS de CHARTRES

L'AG du 31 août 2022 a décidé la dissolution anticipée et sa mise en liquidation amiable à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022, nommé liquidateur M. Alain MASSOT, demeurant Ferme de la Loge 28270 PRUDEMANCHE, et fixé le siège de liquidation au siège social. Mention au RCS de CHARTRES

**LE CHATEAU DE GUIBERT**

SARL au capital de 7 622,45 €  
Siège : LIEU DIT GUIBERT 28800 BONNEVAL  
350378345 RCS de CHARTRES

Suivant décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 08 novembre 2022 : Le capital social de la société a été définitivement augmenté d'une somme d'un million six euros et quarante cents (1 000 006,40), pour le porter de sept cents (762,45) à un million sept mille six-cent vingt-huit euros et quatre-vingt-cinq cents (1 007 622,65), par création de parts sociales nouvelles à souscrire et libérer en numéraire. Les articles 6 (apports) et 7 (capital social) des statuts ont été modifiés en conséquence. Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de CHARTRES.

Annonces légales  
Tel 02 37 88 11 20

Retrouvez toutes les annonces légales entreprises parues dans la presse depuis le 1er janvier 2010

>Plus de 3 millions d'annonces<

Actulegales.fr

La référence des annonces légales d'entreprises

Association de la presse pour la transparence économique (APTE) avec le concours d'infolegale



